



## Feuille de Route 2024-2025 - LES CONDUITES ADDICTIVES

Version du 10/09/2024



Objectifs Généraux à 10 ans	Prévenir les consommations à risque, y compris les addictions sans produit
	Orienter et prendre en charge les patients avec addictions

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation/Etat d'avancement	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires Presentis
1. Consolidier la connaissance des conduites addictives	Reconduire le tableau de bord des comportements addictifs à La Réunion	Travaux du COTECH Addictions lié aux travaux de l'ORS	Actualisation du tableau de bord des comportements addictifs à La Réunion avec intégration de nouveaux indicateurs - introduction d'un axe sur le mésusage de médicaments Publication du tableau de bord de l'ORS					ORS	
	Compléter l'observation par des études sur les profils des consommateurs et certains usages (dont les mésusages médicamenteux, et les écrans)	Données à produire sur les opioïdes (médicaments). Priorités des études définies avec le COTECH addictions	Finalisation de l'étude sur les passages aux urgences liés aux Nouveaux Produits de Synthèse (NPS) portée par le CHU Communication résultats de l'étude (avril 2024) Finalisation de l'étude quantitative ACMA (étude sur l'alcoolisation chronique massive) Lancement de l'étude qualitative ACMA	Résultats et communication de l'étude quantitative ACMA Résultats et communication de l'étude qualitative ACMA	Résultats et communication de l'étude qualitative ACMA			ORS	CHU
2. Renforcer les actions de prévention	Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication adaptée sur les addictions y compris celles sans produit (écrans, jeux...) à destination de publics spécifiques (jeunes, couples avec un projet d'enfant, parents ...) et envers les professionnels et évaluer les actions de communication		Installation d'un groupe d'experts pour définir la stratégie de communication et rédiger le cahier des charges de l'appel à projet Publication Appel à projets - Axe de sensibilisation, communication (prévention des TSAF, lutte contre le tabagisme, les polyconsommations alcool-drogues) Instruction des projets	Mise en œuvre des projets suite à AAP				ARS	Préfecture /MILDECA
	Sensibiliser aux risques d'un usage excessif des écrans	En attente des préconisations de la commission "écrans" et des suites données par le gouvernement	Intégration de la thématique dans l'appel à projet régional annuel ARS/Préfecture-Mildec						
	Agir sur l'environnement quotidien pour limiter l'exposition aux produits :								
	§ Promotion des interdictions protectrices	Des établissements de santé pleinement engagés dans la démarche "Lieux sans tabac".	Appel à projets régional annuel dédié à la prévention et à la lutte contre les addictions aux substances psychoactives et aux écrans Poursuite de la labellisation des lieux sans tabac (lieux de santé sans tabac, espaces sans tabac, terrasses sans tabac ...) Expérimentation sur le territoire Sud d'un campus sans tabac	Mise en œuvre des projets suite AAP				ARS	Préfecture - MILDECA Assurance maladie DRAJES Université
	§ Poursuite de la démarche des lieux de santé sans tabac	Plusieurs communes ont intégré un focus "lutte contre le tabac" dans leur Contrat Local de Santé							
	§ Labellisation des lieux et espaces publics sans tabac								
§ Régulation de la publicité sur les produits et des ventes promotionnelles									
§ Soutien à l'adoption d'une fiscalité plus dissuasive									
Déployer des programmes de développement des compétences psycho-sociales en milieu scolaire et périscolaire en ciblant les enfants, les professionnels à leur contact ainsi que les parents.	Plusieurs programmes validés déjà en déploiement (GBG, Unplugged, Primavera, Programme de soutien à la Parentalité et aux Familles, PRODAS, PANJO ...) Secteurs St-Denis / St-Benoît / Le Port / St-Paul / St-Pierre, en priorité sur QPV / cités éducatives. Pilotage par comité ARS/Rectorat Le développement des compétences psycho-sociales : un axe prioritaire de l'appel à projets régional annuel Addictions	Appel à projets régional annuel dédié à la prévention et à la lutte contre les addictions aux substances psychoactives et aux écrans - priorisation dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV et cités éducatives) Soutien au déploiement des programmes de compétences psycho sociales validés en périscolaire dans le cadre des Contrats Locaux de Santé (CLS)	Soutien au déploiement des programmes de compétences psycho sociales validés Bilan des programmes mis en place				ARS	Communes EN	
Etendre les programmes efficaces ou prometteurs à destination des jeunes et de leur entourage		Intégration dans l'appel à projet annuel régional							
Sensibiliser les entreprises et administrations à la prévention sur les lieux de travail des conduites addictives	Articulation avec le Plan Régional santé travail (PRST) et le dispositif des Entreprises et les Services Publics s'Engagent Résolument (ESPER) déployé par l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT)	Sensibilisation des entreprises et administrations à l'opération Mois sans tabac 2024						ARS	IREPS MILDECA MEDEF

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation/Etat d'avancement	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires Presentés
	Encourager l'intégration durable des actions de prévention des conduites addictives et de réduction des risques dans les projets d'établissement de santé et médico-sociaux		Intégration des objectifs dans les CPOM des établissements de santé et médico-sociaux Déploiement des lieux sans tabac avec consultations de tabacologie	Elargissement du périmètre "Lieude santé sans tabac" aux ESMS				ARS	Ets de santé ESMS
	Poursuivre la prévention des conduites addictives dans les établissements pénitentiers	Financement de référent carcéral. Mise en place d'une offre de téléconsultation		Etat des lieux et réunion d'un groupe de travail sur l'amélioration de la prévention et de la prise en charge des conduites addictives dans les établissements pénitentiaires Mise en œuvre des préconisations				ARS	CHU
3. Faire de la vie festive un environnement plus protecteur	Soutenir lors des grands rassemblements festifs :	Collectif Effet en Fêt en expérimentation depuis 3 ans	Pérennisation du collectif "Effet en fet" Réflexion sur le déploiement d'un outil d'analyse des produits en temps réel (technologie et coûts) Formation d'usagers volontaires par le collectif L'Effet en fet Formation des organisateurs professionnels ou bénévoles					ARS Préfecture/ MIDELCA	
	§ mise en place de stands de prévention attractifs et de réduction des risques liés à la consommation de drogues								
	§ mise à disposition de matériel de réduction des risques et des dommages (RDRD) (bouchons d'oreille, éthylotests, accès à l'eau, préservatifs...)								
	§ présence d'équipes spécialisées dans la réduction des risques et des dommages								
	Encourager les organisateurs de moments festifs à valoriser la faible consommation d'alcool et la consommation de boissons non alcoolisées		-Promotion de charte de bonnes pratiques (à destination des organisateurs de soirée, des festivals, des débitants de boisson...) -Campagne de communication ciblée spécifique sur la cocaïne					ARS Préfecture/ MIDELCA	
Encourager la formation aux conduites addictives des personnels de sécurité intervenants sur les grands événements									
4. Outiller les professionnels pour le repérage précoce et l'orientation vers une prise en charge	Sensibiliser, former et outiller les professionnels de santé et éducatifs au repérage des conduites à risque ou addictives (premiers repères en addictologie, formation au repérage précoce et à l'intervention brève) et à l'orientation des personnes		Poursuite des formations premiers repères en addictologie / formations RPIB par Addictions France (formation DPC) / DPC sevrage tabagique					ARS	ADDITIONS FRANCE
	Etendre le déploiement des stratégies d'intervention précoce auprès des publics identifiés comme particulièrement à risques (jeunes, personnes en grande précarité) sur l'ensemble du territoire	Déploiement effectif de l'intervention précoce auprès des jeunes sur les microrégions Est et Ouest. Accompagnement de structures, formations référents	Extension du dispositif intervention précoce auprès des jeunes sur les microrégions Nord et Sud	Construction de réponses adaptées aux jeunes accompagnés par la PJJ et les missions locales				ARS	PJJ Missions locales Réseau OTE Addictions France
	Intégrer le repérage des conduites addictives et l'orientation des personnes aux consultations de prévention aux âges clés de la vie et de suivi de grossesses			Construction d'un annuaire pour l'orientation post consultation dans le cadre de la mise en place des bilans de prévention aux âges clés (18-25 ans notamment)				ARS Assurance Maladie	
	Intégrer systématiquement, lors du suivi médical des femmes et des couples ayant un projet d'enfant, un repérage des conduites addictives, y compris chez l'homme, et porter une attention particulière à la période post-partum		Ouverture des HDJ dans les maternités (forma Prima Facie) avec recours aux PASS périnatalité et staffs médico-psycho-sociaux	Modèle expérimental à construire pour un suivi post-partum associant addictologie et psychiatrie Réflexion sur une consultation ante conceptionnelle qui peut s'inscrire dans les 1000 premiers jours				ARS	REPERE ETS
	Ouvrir des lieux d'accueil bas seuil (CAARUD) sur les territoires dépourvus (Nord-Est et Sud) et poursuivre les démarches d'aller-vers pour les publics précaires		Ouverture conditionnée à la disponibilité des financements nationaux	Ouverture conditionnée à la disponibilité des financements nationaux				ARS	
Rééquilibrer l'offre de CSAPA sur les territoires avec une consolidation de l'offre sur le territoire Sud		Délocalisation du CSAPA Ouest d'Addictions France à La Possession Renforcement du CSAPA Sud					ARS		
Créer un CSAPA avec hébergement permettant la consolidation des soins		Appel à projet pour la création d'un CSAPA avec hébergement comprenant au moins 15 places (10 places de Centre Thérapeutique Résidentiel (CTR), et 5 places d'Appartements Thérapeutiques Relais (ATR)) Installation des places (prévision T4 2024)					ARS		

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation/Etat d'avancement	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires Presentis
5. Renforcer les capacités de prise en charge et leur articulation	Renforcer l'offre sanitaire avec la disposition d'une hospitalisation de jour en addictologie sur chacune des microrégions	Offre proposée sur le CHU Site nord (10 places)	Renforcement de l'offre hospitalière avec l'ouverture ou le renforcement des capacités de prise en charge en hospitalisation de jour (sur les territoires Est, Ouest et Sud) Instruction des dossiers d'autorisation de SMR mention addictologie	Renforcement de l'offre hospitalière avec l'ouverture ou le renforcement des capacités de prise en charge en hospitalisation de jour (sur les territoires Est, Ouest et Sud)				ARS	ETS
	Poursuivre le renforcement des consultations jeunes consommateurs		Renforcement des consultations jeunes consommateurs dans le Sud					ARS	
	Améliorer la structuration du parcours des personnes détenues			Etat des lieux et réunion d'un groupe de travail sur l'amélioration de la prévention et de la prise en charge des conduites addictives dans les établissements pénitentiaires Projet Régional d'Organisation de la Prise en charge des Addictions en milieu Carcéral (PROPAC)				ARS	
	Proposer une prise en charge spécifique aux femmes enceintes, à l'hôpital et en ambulatoire : § Expérimenter des lits de sevrage dédiés dans les maternités § Développer les formations continues pour les sages-femmes en addictologie	Des sages-femmes formées à la tabacologie dans plusieurs maternités	Désignation et formation des sages-femmes référentes dans chaque maternité de l'île	Désignation et formation des sages-femmes référentes dans chaque maternité de l'île				ARS	
	Formaliser des coordinations territoriales des acteurs de santé, au-delà du champ de l'addictologie, en particulier avec la psychiatrie, afin de garantir la continuité et complémentarité des prises en charge		Construction d'une Communauté Territoriale d'Addictologie (CTA) couvrant le territoire départemental et regroupant l'ensemble des acteurs de la prévention et du soin des addictions						
	Développer de nouvelles approches thérapeutiques : éducation thérapeutique du patient, systémie familiale, sport-santé, pair-aidance...		Soutenir l'intégration dans les expérimentations de l'article 51 d'un projet dédié au sevrage tabagique, et d'un autre à la prise en charge en ambulatoire des patients ayant un trouble de l'usage d'alcool Pérennisation des postes de pairs-aidants expérimentés au sein des CSAPA Intégration du sport-santé dans l'appel à projets régional annuel	Création d'un programme ETP dédié au sevrage tabagique				ARS	CPTS RESO
	Soutenir des initiatives d'auto-support, notamment via des groupes d'entraide mutuelle		Appel à manifestation d'intérêt pour la création de 9 Groupements d'Entraide Mutuelle (GEM) dont 2 à 4 dédiés aux personnes adultes ayant ou ayant eu un trouble de l'usage d'alcool ou autre addiction.	Ouverture des GEM				ARS	
	Formaliser les coordinations territoriales entre les différents acteurs sur les territoires de proximité, afin de garantir la continuité et la complémentarité		Construction d'une Communauté Territoriale d'Addictologie (CTA) couvrant le territoire départemental et regroupant l'ensemble des acteurs de la prévention et du soin des addictions					ARS	